

Monsieur Frédéric TINARD
Madame Sophie CLEMENT
29 rue de la Huguenote
17000 La Rochelle
Tél : 06 62 13 13 81

La Rochelle, le 10 décembre 2022

Objet : Besoin de votre aide

Madame la Première Ministre,

Mon fils est mort, désespéré, le 5 juillet dernier.

Dans un précédent courrier, je vous faisais part du chemin de croix que nous, sa famille, nous devons emprunter afin que ses droits soient respectés et que justice lui soit rendue.

Notre avocate à adresser au Ministre des Armées une réclamation indemnitaire dans laquelle nous demandons notamment la reconnaissance de l'accident de service, comme l'a déjà jugé de manière constante le Conseil d'État. Cette imputabilité au service est avant tout une reconnaissance des faits, mais elle est également le point de départ des indemnisations auxquelles nous pouvons prétendre. Aujourd'hui, tout est "bloqué" au motif que cette imputabilité n'est pas encore reconnue.

Sans réponse du Ministre des Armées dans le délai légal à savoir avant le 24 décembre, cela signifierait que notre réclamation indemnitaire est rejetée.

Cela signifierait, pour nous la famille, une profonde incompréhension.

Comment peut-on imaginer que votre gouvernement dont nous savons son attachement aux valeurs essentielles, accepte de ne pas répondre à une famille en deuil.

Le simple fait de ne pas avoir de réponse est un véritable supplice.

Cette non réponse nous contraindrait à saisir un tribunal administratif et entreprendre une procédure judiciaire dont nous savons que la durée serait au minimum 6 mois voire 1 an.

Cette solution, si nous étions contraints de l'entreprendre, serait un supplice supplémentaire dans notre long travail de deuil.

J'en appelle donc à votre compréhension et votre compassion Madame la Première Ministre afin que nous puissions, avant le 24 décembre prochain, obtenir une réponse favorable du Ministre des Armées.

Nous voulons enfin commencer notre travail de deuil depuis ce 5 juillet dernier, et régler les dettes liées à cet évènement tragique.

J'en appelle sincèrement à vous Madame la Première Ministre pour ne pas nous faire subir, en plus du deuil, le désespoir de procédures qui creuse notre douleur déjà si profonde.

Restant à votre entière écoute.

Bien respectueusement

Frédéric TINARD
Sophie CLEMENT
Yann TINARD